

REVUE DE PRESSE

« La liberté d'information (FOI) ... est inhérente au droit fondamental à la liberté d'expression, tel qu'il est reconnu par la Résolution 59 de l'Assemblée générale des Nations Unies adoptée en 1946, ainsi que par les Articles 19 et 30 de la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948), qui déclarent que le droit fondamental à la liberté d'expression englobe la liberté de « chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit » .

VOICI quelques articles de presse ou de contributeurs retenus à votre attention :

1/ - **Boualem SANSAL compare les combattants de l'ALN au criminel génocidaire de Nice**

Source : http://www.huffpostmaghreb.com/2016/07/19/sansal-nice-bataille-dalg_n_11071124.html?utm_hp_ref=algeria



L'écrivain algérien Boualem SANSAL a comparé la Bataille d'Alger durant la guerre de libération à des actes terroristes, dans un texte consacré à l'attentat terroriste de Nice et publié mardi 19 juillet dans le quotidien français *Le Monde*. http://www.lemonde.fr/idees/article/2016/07/18/boualem-sansal-gare-au-terrorisme-a-bas-cout_4971311_3232.html

Dans sa tribune, SANSAL a tiré des parallèles entre les attaques à la bombe contre l'ordre colonial français à Alger, et les attentats revendiqués ou inspirés par des formations terroristes comme le groupe Etat Islamique.

L'auteur du "*Serment des Barbares*" n'en est pas à son premier dérapage médiatique. Lors d'un entretien au quotidien français *le Figaro* en mars dernier, il a déclaré qu'il était "*malvenu*" de célébrer la date du 19 mars qui marque la fin de la colonisation, car il y avait eu des hostilités entre les moudjahdines juste après.

Longtemps fonctionnaire au ministère des finances en Algérie, Boualem SANSAL critique souvent le régime algérien lors de ses sorties médiatiques depuis qu'il a fait carrière comme écrivain. Son dernier roman, "*2084 : la fin du monde*" a été nommé au Goncourt.

Immédiatement il fait l'objet d'un tollé hémiplégique

Source : <http://algeriepatiotique.com/fr/article/boualem-sansal-compare-les-combattants-de-l%E2%80%99al-n-au-criminel-g%C3%A9nocidaire-de-nice>

L'écrivain de fonction au **service du sionisme**, Boualem SANSAL, a dépassé les bornes. Non content que son rapprochement avec les milieux sionistes soit condamné et dénoncé, le voilà qui ose une comparaison tout à fait saugrenue entre le tueur de Nice, un désaxé et un désœuvré, et les vaillants combattants de l'ALN qui ont pris les armes pour libérer l'Algérie du colonialisme. Boualem SANSAL s'est fendu d'un article commandé, paru dans le journal *Le Monde*, une analyse simpliste et sans envergure indigne d'un auteur dont on dit qu'il ferait partie des talents qui brillent au panthéon de la littérature française.

Dans sa chronique, Boualem SANSAL avilit la glorieuse Bataille d'Alger, en rappelant que des bombes furent posées dans des lieux publics, tout en occultant le caractère révolutionnaire de ces actes provoqués par la

présence coloniale française sur le sol algérien et les crimes de guerre commis par les parachutistes de Bigeard et Massu.

Voilà ce qu'écrivit Boualem SANSAL : « *En Algérie, durant la bataille d'Alger (1957), le FLN après avoir usé de diverses méthodes (attentat au pistolet, égorgement, incendie, le tout improvisé plutôt que réfléchi et planifié...) a trouvé la méthode qui allait être sa signature, qui donnerait l'effet le plus grand (action psychologique sur les populations, nombre de victimes, retentissement médiatique, destruction de lieux qui symboliseraient la vilénie de l'ennemi...), pour le coût le plus bas (la mort éventuelle du terroriste ou du commando). Ce fut l'attentat à la bombe dans des cafés phares de la capitale, très courus par la bourgeoisie algéroise (La Cafétéria, Le Milk Bar, L'Otomatic, Le Coq Hardi), commis par de jeunes Algériennes se faisant passer pour des Européennes délurées. En adoptant une seule méthode, facile à mettre en œuvre, le FLN allait cependant donner à l'armée française une base de travail et d'enquête qui allait aboutir au démantèlement du réseau «bombes», créé par Yacef SAADI, le responsable de l'action armée du FLN à Alger. La bataille d'Alger aura duré neuf mois, au terme desquels le FLN a cessé toute action armée dans la capitale»(*).*

(* *Passage de sa chronique intitulée « Gare au terrorisme à bas coût ! » dans laquelle il évoque le carnage de Nice et fait un parallèle avec un épisode de la guerre d'indépendance*

NDLR : Boualem SANSAL, comme STORA ou Gilles MANCERON, bénéficient du droit fondamental à la liberté d'expression. Au demeurant ces deux derniers ne se privent pas à développer abondamment leur idéologie depuis des années.

Les Algériens tellement habitués à la contrition de nos prétendues élites, bien formatées, ne comprennent pas qu'une autre vérité puisse être révélée comme le fait avec courage l'écrivain SANSAL. Pourtant il suffit de se pencher objectivement sur des archives pour en admettre l'évidence : *La violence s'est située des deux côtés et les pieds-noirs n'étaient pas tous des colons !* En précisant également que l'amalgame sur les colons ne doit pas être systématique, comme c'est souvent le cas.

Il reste encore un petit effort pour la reconnaissance des massacres du 5 juillet 1962 avec la séparation ethnique, imposée par la terreur, qui en a découlée.

Comme on peut le constater, au vu des commentaires, l'horreur et l'ignominie sont toujours imputables à un seul camp. Le nôtre ! Les vertueux *fidayins* n'auraient, paraît-il, jamais commis d'attentats individuels dont le chiffre cumulé dépasse largement celui du *Bataclan* ou celui de NICE. Si l'armée française, est intervenue sur ordre des politiques, c'est bien pour une raison.

Bien sûr ils ne mentionnent pas le tract d'ABANE RAMDANE et de BEN M'HIDI annonçant, dès la fin de février 1956 : « *Pour chaque mquisard guillotiné, cent Français seront abattus sans distinction...* », et aussi « *si le gouvernement français faisait guillotiner les condamnés à mort, des représailles terribles s'abattraient sur la population européenne* »...

Le comble, ils prétendaient même bénéficier du statut de prisonnier de guerre, alors que leurs actions meurtrières ne respectaient aucun civil désarmé. Même des enfants furent égorgés. C'était la Révolution et à ce titre tout est permis !

Il est à noter que le FIS/GIA, lors de la décennie noire algérienne, a voulu appliquer ce vieux principe de terreur en précisant aussi que l'armée n'a pas fait dans le détail. Entendez-vous des reproches à ce sujet ?

Nier l'après 19 mars avec le doublement des morts et disparus est méprisant !

Les offusqués d'aujourd'hui ont oublié ce sombre passé ; ne conservant en mémoire les mythes contés à satiété entretenant un unique aspect victimaire. Le leur.

« La vérité est que tout homme intelligent, vous le savez bien, rêve d'être un gangster et de régner sur la société par la seule violence. Comme ce n'est pas aussi facile que veut bien le faire croire la lecture des romans spécialisés, on s'en remet généralement à la politique et l'on court au parti le plus cruel ». Albert CAMUS (*Œuvres III* (1956)- chap. La Chute, p. 721).

2/ - La France, une destination privilégiée par les étudiants algériens

Les Algériens comptent pour 7,1% du total des étudiants étrangers en France avec plus de **21 000 étudiants**, selon les chiffres de Campus France. Si leur nombre diminue de 6,7% entre 2010 et 2014, l'Algérie est toujours classée troisième après le Maroc et la Chine.

De part sa proximité géographique et les liens, **discutables mais historiques**, qui existent entre les deux pays, la France reste toujours une destination attractive pour les Algériens souhaitant poursuivre leurs études à l'étranger.

Ali, Sonia, Mohand ont tous choisi la France comme destination afin d'y poursuivre leurs cursus universitaires. Pour eux, la question de la langue et **le bas coût des études** constituent les deux premières raisons qui les poussent à choisir une université française. « *La France est généralement la première destination pour les étudiants maghrébins, non seulement pour la qualité de la formation, la disponibilité de la procédure Campus France, mais aussi pour la langue qui nous permet d'être rapidement intégrés dans le cadre des études* », soutient Ali en France pour un master.

« *J'ai choisi la France, car c'est la destination la plus facile pour la langue et la culture, et c'est aussi la plus abordable du côté financier* », détaille Sonia, étudiante en géographie et environnement. En effet, à l'inverse des universités anglo-saxonnes, les frais demandés par les établissements publics français sont moins élevés et ne dépassent pas 400 euros, selon le niveau de formation. Un point d'autant plus important si on considère le gel des frais d'inscription pour la deuxième année consécutive annoncé par le gouvernement français au début du mois de juillet. Il n'y aura donc pas « *d'augmentation des droits d'inscription à l'université* » pour la rentrée 2016.

Solidarité de la communauté à l'étranger

Si au niveau financier la France est attractive, la question du logement reste problématique. Les étudiants locaux sont privilégiés dans l'attribution des chambres universitaires et le prix des loyers ne correspond pas toujours aux moyens financiers dont disposent les étudiants algériens, notamment dans les grandes villes comme Paris et Lyon. « *J'étais obligé de travailler afin de pouvoir payer les frais de loyer* », nous dit Ali....

Copier-coller ce lien pour lire la suite : <http://www.tsa-algerie.com/20160718/france-destination-privilegiee-etudiants-algeriens/>

NDLR : Cette perfide précision « *discutable mais historique* », bien distillée, s'estompe cependant rapidement avec l'intérêt personnel...



Elle vient d'être restaurée. Croyants ou non je vous invite à Visionner et à Ecouter ce très beau diaporama :
<http://www.labbize.net/French/Pictures/Villes/Alger/NDA/NDA.htm>